



LO TAMBORINAIRE

BULLETIN MUNICIPAL DE LUZECH

N° 187

AVRIL 2017

Inauguration de la Cité scolaire par le Président de la République française



État Civil

Naissances

DI SCALA Mathieu, Jean le 19/12/2016
DI SCALA Romain, Laurent le 19/12/2016
DA SILVA Lilas Mia le 8/02/2017

Décès

BESSIERES Jacqueline Anne Marie épouse TANAYS
le 10/12/2016
CAMBON Georgette Marthe Camille épouse DELRIEU
le 16/12/2016
RIELLO Philippe
le 19/12/2016
VIEILLESCEZE Zoé Flora épouse CEPPEDE
le 19/12/2016
MAURY Jean
le 30/12/2016
BIGAÏ Paul Louis
le 9/01/2017
CALMON Colette, Jacqueline
le 11/01/2017
SANSONNENS Germaine épouse RUAMPS
le 12/01/2017
CAVALIE Nicole, Michèle
le 24/01/2017
PERONI Elisa, Maria épouse JACQUOT
le 8/02/2017
FERREIRA RIBEIRO Maria, Isilda épouse DE ANDRADE
le 20/02/2017

Décès hors commune

Mme DELTHEIL, Nicole épouse ARRIAT
le 19/02/2017

Bienvenue à

Aurélien GAILLIEN, les Jardins d'Eausol :

Création – Entretien parcs & jardins,
bassins aquatiques...
tél 06 72 31 00 15
Mail : gaillien.aurelien@wanadoo.fr
Site web : www.lesjardinsdeausol.com

Père Shane LAMBERT

Notre curé, Mathias LECLAIR, a reçu le soutien d'un confrère, le Père Shane LAMBERT, originaire de l'Ouest Canadien (près des Rocheuses). Il est membre d'une communauté religieuse dont une maison est à MERY sur MARNE où il était depuis 6 ans. Il est actuellement dans le Lot pour un temps « d'expérience pastorale ». Après des services auprès des jeunes sur Rocamadour-Gramat, il a été nommé vicaire pour notre groupement paroissial depuis le 8 Novembre 2016. Il est très souriant, chaleureux ; d'origine anglophone, il comprend très bien le français qu'il parle avec aisance et une pointe d'accent anglais. Nous l'accueillons avec joie et saurons apprécier son service de pasteur.



SOMMAIRE

Éditorial	p. 1	Notre village au quotidien	p. 10-11
Urbanisme	p. 4 à 5	Culture & patrimoine	p. 12-15
Voirie	p. 6 à 7	Solidarité	p. 16
Économie	p. 8-9		



LO TAMBORINAIRE

N°187 - AVRIL 2017

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Gérard Alazard

COMITÉ DE LECTURE
Fabienne Alemanno,
Agnès Lèbre,
Christine Garrigues,
Marie Droullé

CONCEPTION & RÉALISATION
GRAPHIQUE
Samy Bats

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE
Commune,
Richard Deloye,
associations

IMPRESSION
Boissor imprimerie
Luzech

Éditorial

Discours d'accueil pour Monsieur le Président de la République Française

Monsieur le Président de la République Française,
 Monsieur le Président du Conseil Départemental,
 Monsieur Le Ministre,
 Monsieur le vice-président représentant Madame La Présidente
 de la Région Occitanie,
 Madame la Préfète,
 Mesdames, Messieurs les parlementaires,
 Mesdames, Messieurs les élus et anciens élus,
 Mesdames Messieurs les représentants des différents services de
 l'État
 Mesdames, Messieurs,
 Chers élèves,

C'est un très grand honneur et un très grand plaisir, Monsieur le Président de la République, de vous accueillir aujourd'hui à Luzech et de vous souhaiter la bienvenue pour inaugurer cette nouvelle cité scolaire.

C'est un très grand plaisir d'accueillir également toutes les personnes qui ont travaillé avec compétence et passion sur ce projet, qu'ils soient de la Commune, du Conseil Départemental ou qu'ils soient professionnels : architectes, concepteurs ou entreprises.

Mes tous premiers remerciements s'adressent à la famille Pelloille, à Gérard Bessière et Jean-Claude Baldy qui ont accepté de mettre une partie de leurs terrains à la disposition de ce projet. Ce lieu, non situé en zone inondable ou agricole, est idéalement placé à proximité du centre bourg et des installations sportives.

Un grand merci bien sûr à Gérard Miquel, Président du Conseil Général et à Jean-Claude Baldy, Maire de Luzech d'avoir su, en son temps, être les éclaireurs et les pilotes d'une telle ambition.

Cité scolaire tournée vers un changement de paradigme

Cette Cité scolaire, outre son architecture contemporaine remarquablement intégrée dans notre paysage, est avant tout le symbole de l'école du futur : enfant d'aujourd'hui, homme de demain.

Oui, elle est la porte ouverte à un changement de paradigme. Elle est la première étape, la première pierre destinée à préparer nos enfants à de nouveaux métiers que nous devinons

à peine ou qui n'existent pas, s'appuyant sur des technologies que nous n'avons pas encore inventées.

La mutation la plus rapide concerne le numérique et ses accès quasi universels. Nos jeunes qui franchissent aujourd'hui le seuil de cette cité scolaire ont des attentes et des compétences différentes parce qu'ils y baignent déjà depuis leur naissance. Ils sont capables de faire leurs devoirs tout en tchatchant sur un réseau social, entre deux envois de SMS, le smartphone vissé sur les oreilles.

Ce ne sera plus le savoir lui-même qui sera essentiel, mais bien l'habileté à trier, à décoder l'information proposée, l'interactivité des méthodes et des points de vue.

Nous filons vers de nouvelles pistes pédagogiques à architecture modulaire, vers des réseaux d'éducation à distance, vers des vitrines virtuelles d'idées, vers des lieux d'apprentissage où l'on reviendra tout au long de son existence pour mettre à jour ses connaissances ou faire profiter les autres de sa sagesse.

Et si l'école de l'avenir, c'était tout simplement le retour à une forme de partages, d'échanges et d'apprentissages tout au long de la vie ?

La commune de Luzech engagée dans cette voie

C'est un choix spontané et délibéré qu'a fait la commune de Luzech d'accompagner le Conseil Départemental dans cette voie du futur.

Elle a également complété ses équipements sportifs à deux pas de la cité pour fonder un ensemble cohérent de développement en milieu rural.

Même si, un tel investissement sur l'avenir est lourd à porter par les finances d'une petite commune de moins de 2000 habitants,

Même si, cela nous oblige à des économies drastiques et à trouver des ressources additionnelles,

Vous pouvez être sûr, Monsieur le Président de la République, que nous sommes fiers de cette cité scolaire. Au nom de tous, je vous remercie de votre présence ici à nos côtés pour ajouter ce nouveau maillon de l'école laïque, socle de notre République.

Vive LUZECH,
 Vive le LOT,
 Vive la RÉPUBLIQUE FRANÇAISE !

Inauguration de la Cité scolaire par François Hollande



Bain de foule et selfies



*Rencontre avec la Grande section
maternelle*



Échanges au CDI





En salle de science au collège



*Tribune officielle,
S. Rigal, F. Hollande et notre maire*



Auprès des élèves de l'élémentaire



4 / Urbanisme

2016, taux record de permis de construire

Grâce à sa nouvelle cité scolaire, ses équipements sportifs actuels (salle de la Grave, stade) et futur (Halle des Sports), Luzech voit son attractivité décuplée et incitative pour de nouveaux accédants à la propriété qui font le choix de s'y installer.

Cette embellie du secteur de la construction est également portée par des taux de crédit immobiliers très bas et des aides publiques plus stimulantes (prêt à taux zéro). Autre atout de choix, une offre variée de terrains à bâtir au niveau du bourg et des hameaux. À ce propos, des terrains à bâtir sont encore disponibles au Clos de Lemouzy.

2015

- 2 permis de construire maison individuelle
- 1 permis de construire d'un équipement municipal (Halle des Sports)
- 32 déclarations de travaux (véranda, toit, abri de jardin, clôture, piscine etc.)

2016


- 11 permis de construire maison individuelle
- 4 permis de construire (garage, extension, bâtiment agricole)
- 1 permis de construire boutique et

atelier (le domaine de Boissor poursuit sa dynamique de développement)

- 24 déclarations de travaux (véranda, toit, abri de jardin, clôture, piscine etc.)



En 2017, la reprise semble se confirmer, de nombreux projets particuliers et municipaux étant à l'étude au bureau instructeur de la Communauté de communes. ■

COMMUNE DE LUZECH 


À VENDRE TERRAINS À BÂTIR

Lotissement
« CLOS DE LEMOUZY »

- À 2 minutes du centre ville... et de toutes commodités
- À 4 minutes de la cité scolaire
- Espaces publics paysagers

8 lots viabilisés de 663 à 1247 m²

Renseignements : Mairie de Luzech
Tél. 05 65 30 72 32
Mél. contact@ville-luzech.fr



Lot n°	Surface (m ²)	Statut
lot n°1	797	
lot n°2	830	
lot n°3	990	
lot n°4	736	
lot n°5	1247	
lot n°6	663	
lot n°7	699	VENDU
lot n°8		VENDU
lot n°9	744	

Allée du Mauzac, les pieds au sec...

À chaque événement pluvieux important, plusieurs maisons de l'allée du Mauzac, près des Ateliers municipaux, étaient inondées.

Après consultation du bureau d'études « Gétude », un diagnostic du réseau pluvial a été décidé. Un hydro curage et un passage de caméra, réalisés par la Saur, a permis de constater la vétusté et l'inadaptation de l'installation. En effet, la canalisation de collecte des eaux de pluie, qui passe au niveau des jardins des maisons, date de la période de construction du barrage. (ces maisons étaient habitées par les ouvriers) Son diamètre de 200 mm ne lui permet pas d'évacuer les eaux des

nouvelles constructions du quartier, ateliers municipaux, communautaires et maisons individuelles. Afin de pallier cette situation, le bureau d'études a préconisé la pose d'un tuyau en 400 mm de diamètre avec regards.

...et un réseau d'eau rajeuni !

Dans son programme 2016, le syndicat intercommunal Aquareso avait planifié la réfection du réseau d'adduction d'eau, très ancien et mal conçu. Effectivement, des maisons étaient desservies sur l'arrière et le tuyau principal passait chez des privés, ce qui le rendait difficile d'accès en cas de problème. Le Conseil municipal a décidé d'engager les travaux et a demandé à Aquareso d'en assurer la maîtrise d'œuvre.



La première tranche, exécutée par le syndicat, a consisté en l'installation des compteurs d'eau au niveau de la rue et au branchement des riverains. La deuxième tranche, en décembre dernier, s'est poursuivie par la pose du tuyau de collecte pluviale (Ø 400) et du tube d'adduction en fonte (Ø 150). Essayant d'occasionner le moins de gêne possible pour les riverains, le chantier a été

réalisé d'une façon efficace et rapide par les Ets Marcouly, et la Saur. Cette réalisation commune et synchronisée a permis des économies importantes de par la mutualisation des moyens engagés.

Part communale : 43372 € (estimation du bureau d'étude : 56760 €)
Investissement part Aquareso : 67696 €

cette rue et de sécuriser l'alimentation en eau des riverains et du poteau incendie. ■

Ne doutons pas que ce chantier permettra d'éviter les inondations de

Rémy MOLIÈRES

Aides aux travaux d'économie d'énergie

Madame, Monsieur,

Vous êtes propriétaire occupant, et votre logement a plus de 15 ans. Vous souhaitez faire des travaux (isolation, chauffage) afin de réaliser des économies d'énergie significatives.

Le revenu fiscal de référence de votre ménage ne dépasse pas certains plafonds : de 18 409 € pour 1 personne à 43 297 € pour 5 personnes.

Dans le cadre du programme « Habiter Mieux », vous pouvez bénéficier d'aides importantes, notamment :

- de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) : 35 % à 55 % du montant HT des travaux (selon l'ampleur des travaux et plafonds de ressources) ;
- de l'Etat : 10 % du montant HT des travaux éligibles dans la limite de 2 000 euros (propriétaires occupants très modestes) et de 1 600 € (propriétaires occupants modestes) ;

du Département : financement possible des études liées aux travaux ;

- jusque 750€ d'aide pour les propriétaires occupants les plus modestes ;
- de la Région : éco-chèque de 1 500 € si vous faites appel à une entreprise agréée pour la réalisation des travaux (RGE - Reconnu Garant de l'Environnement) ;
- de votre intercommunalité si elle est engagée dans une politique d'amélioration de l'habitat. ■



→ "HABITER MIEUX" C'EST QUOI ?

→ HABITER MIEUX, C'EST UNE AIDE FINANCIÈRE correspondant à 10% du montant HT des travaux de rénovation thermique (plafonnée à 1 600 € ou 2 000 € selon les cas) et qui est versée en supplément des subventions de l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

→ AVEZ-VOUS DROIT À "HABITER MIEUX" ?

OUI, si...

- VOUS OCCUPEZ LE LOGEMENT DONT VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE
- VOS CONDITIONS DE RESSOURCES ne dépassent pas le niveau de revenus annuels inscrits ci-contre...
- LES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE LOGEMENT
 - Il doit avoir plus de 15 ans à la date où votre dossier est déposé.
 - Il ne doit pas avoir donné lieu à d'autres financements de l'Etat, comme un prêt à taux zéro depuis 5 ans.
- LES CARACTÉRISTIQUES DES TRAVAUX
 - Ils doivent garantir une amélioration de la performance énergétique de votre logement d'au moins 25 %.
 - Ils ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt de votre dossier.
 - Ils doivent être intégralement réalisés par des professionnels du bâtiment.
 - Ils doivent être compris dans la liste des travaux recevables (listés sur www.anah.fr).

Nombre de personnes dans le ménage	Niveau de ressources*
1	18 409
2	26 323
3	32 377
4	37 826
5	43 297
Par personne supplémentaire	
	5 454

* la somme des revenus fiscaux de référence de toutes les personnes occupant le logement. Ce montant figure sur l'avis d'imposition de l'année N-2 (ou N-1 si plus favorable)

EXEMPLE 1
Pour 15 000 € HT de travaux
Pour un ménage de 2 personnes dont le revenu fiscal de référence est de 13 000 €.

7 500 € Aide classique ANAH + 1 500 € éco-chèque région* + 1 500 € Aide Habiter mieux + 750 € aide Département = 11 250 € D'AIDES

EXEMPLE 2
Pour 15 000 € HT de travaux
Pour un ménage de 4 personnes dont le revenu fiscal de référence est de 35 000 €.

5 250 € Aide classique ANAH + 1 500 € éco-chèque région* + 1 500 € Aide Habiter mieux = 8 250 € D'AIDES

une avance soumise à conditions de ressources est possible dès le début des travaux

Possibilité d'aides complémentaires selon la localisation du logement

*si entreprise RGE

Renseignez-vous auprès du Point Rénovation Info Service du Lot :
Agence Départementale pour l'Information sur le Logement du Lot au 05 65 35 25 41
64 boulevard Gambetta - 46000 CAHORS - adil46@wanadoo.fr
Espace info Energie au 05 65 35 81 26
64 boulevard Gambetta - 46000 CAHORS - info@quercy-energies.fr

Eclairage public

Comme nous l'évoquions dans le bulletin municipal d'octobre 2016, pour l'éclairage public, et après appel d'offre, la société EPEG, de Mongesty, a été retenue pour changer certaines lampes à mercure par des leds (les modèles obsolètes étant interdits) : 68 lampadaires sont concernés.

Pour information, avant leur intervention, l'éclairage public comprenait 503 points lumineux dont 145 à mercure

(de lumière blanche), 320 à sodium (de couleur jaune), et 38 à iode situés vers le stade.

Le montant total de cette opération s'élève à 40 000 € : 20 000 € sur le budget 2015 et 20 000 € sur le budget 2016.

L'investissement de cet équipement permet à la commune de réaliser des économies d'énergie. ■

Pierre BORREDON



Diagnostic de risques suite à l'éboulement survenu le 7 mars 2017

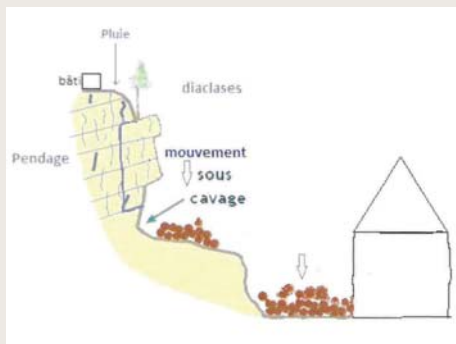
L'évènement survenu le 7 mars, a concerné l'éboulement d'un volume rocheux de calcaires de l'ordre d'une trentaine de m³ de matériaux depuis l'escarpement dominant la Rue de la Citadelle au centre-bourg de Luzech.

Une partie des blocs d'un volume estimé à 20 m³ environ est tombée sur la chaussée et a percuté la façade ouest de la construction sise de l'autre côté de la rue. Les autres blocs d'un volume estimé de 10 m³ ont atterri sur une terrasse naturelle servant de jardin. Dans la zone de l'instabilité, les calcaires sont très fracturés. La zone d'arrachement a été localisée en partie médiane de la falaise rocheuse, à une dizaine de mètres environ, en surplomb de la rue.

La ruelle, voie sans issue, est impraticable à la circulation depuis. La Mairie a émis un arrêté d'interdiction de circuler dans cette ruelle. Un artisan a son camion bloqué par l'éboulement en partie haute de ruelle.

Diagnostic

L'instabilité survenue le 7 mars dernier correspond à la mise en mouvement de bancs rocheux altérés de la falaise calcaire du fait d'une fracturation largement ouverte et de la décompression du massif rocheux. La rupture résulte selon toute vraisemblance de la rupture banc sur banc rocheux (sous son propre



Vue de la zone de départ avec ancienne terrasse en jardin

poids, par fragilisation progressive) et /ou par développement d'un phénomène de sous-cavage avec ou pas karstification. Dans tous les cas, les bancs rocheux se situaient probable-

ment dans des conditions de stabilité « limites ».

Il est probable que les conditions météorologiques (tempêtes, gel-dégel) des semaines ayant précédé la mise en mouvement, ont pris une part active dans l'évènement, en accélérant le processus de démantèlement des bancs rocheux avec la végétation en rôle aggravant par effet balancier.

Risques résiduels

Les bancs calcaires fracturés en surplomb en partie supérieure de la cicatrice d'arrachement présentent des conditions de stabilité laissant craindre une possible mise en mouvement, en masse ou par blocs, à très court terme.

Recommandations du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)

Les recommandations suivantes ont été faites :

1/ Sans délai (et ce jusqu'à mise en œuvre de solutions de sécurisation pérennes) :

- Interdiction d'usage des parcelles AY72, AY73, AY74, la partie nord AY75, AY138, AY139, AY140, AY141, ainsi que l'accès à la Rue de la Citadelle et au haut de la ruelle de la Fausse-Porte au niveau des parcelles précitées en matérialisant l'interdiction par des panneaux, de la rubalise... ;
- Mise en place d'un protocole de surveillance régulier de l'évolution des conditions de stabilité des menaces identifiées y compris des fissures sur le bâti en partie sommitale, a minima surveillance visuelle et photographique au moins une fois par semaine



2/ Dès que possible (de préférence dans les prochaines semaines) :

- Dans les prochaines semaines, un diagnostic complémentaire sera réalisé par une entreprise spécialisée, sur les risques de chutes de blocs.

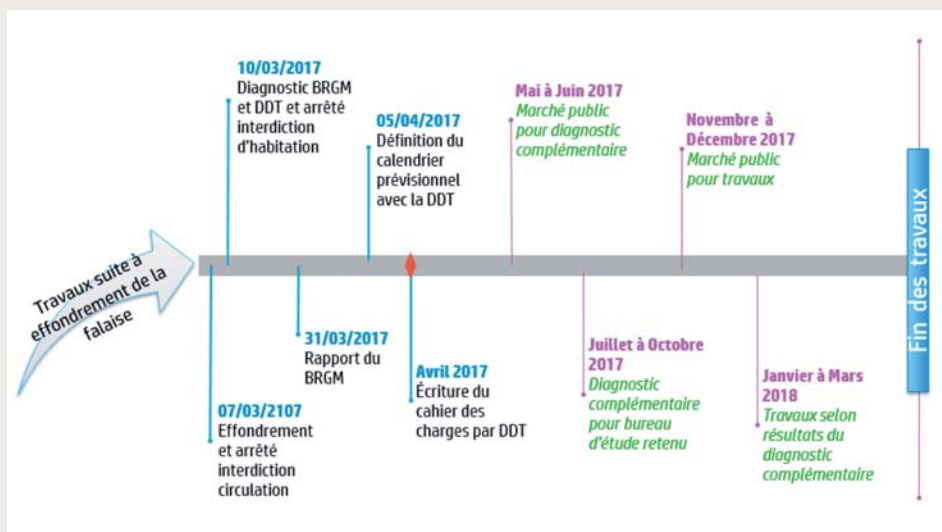


3/ Au cours des prochains mois :

- Réalisation d'un diagnostic des risques de chutes de blocs / éboulements sur le reste du linéaire de cette falaise dominant Luzech.

Le périmètre de sécurité et la surveillance ne pourront être levés qu'en fonction des conclusions du diagnostic complémentaire. L'éboulis de la rue ne pourra être déblayé qu'après réalisation de ce même diagnostic, qui évaluera le risque de rupture. ■

Calendrier prévisionnel



Aires de croisement

Cinq aires de croisement ont été réalisées, par la Communauté de Communes, sur la route de Caix à Miran, pour une meilleure sécurité des automobilistes. Cette route étant très fréquentée, cette mesure devenait indispensable. ■

Pierre BORREDON



Une situation financière difficile

Ce numéro du Tambourinaire du mois d'Avril est un moment idéal pour partager avec vous sur l'état de nos finances (comptes administratifs) arrêtées au 31 Décembre 2016 et vous tracer les grandes lignes de l'année 2017.

Comptes administratifs 2016 de la commune

Le compte administratif 2016 de la commune de Luzech est sensiblement le même que celui de 2015.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	REALISE		REALISE	RESTE À REALISER
DEPENSES	1 485 608.96		2 428 178.10	1 510 487.65
RECETTES	1 790 037.11		955 956.28	687 449.95
SOLDE 2016	+ 304 428.15		-1 472 221.82	
Reports 2015	+356 669.32		1 680 232.32	
SOLDE	+661 097.47		+208 010.50	-823 037.70

La commune a réussi à maîtriser ses dépenses de fonctionnement mais a connu une baisse de ses recettes due essentiellement à la baisse de la Dotation Générale de Fonctionnement (DGF) attribuée par l'État, ainsi qu'à une baisse imposée et rétroactive sur notre loyer de la Gendarmerie.

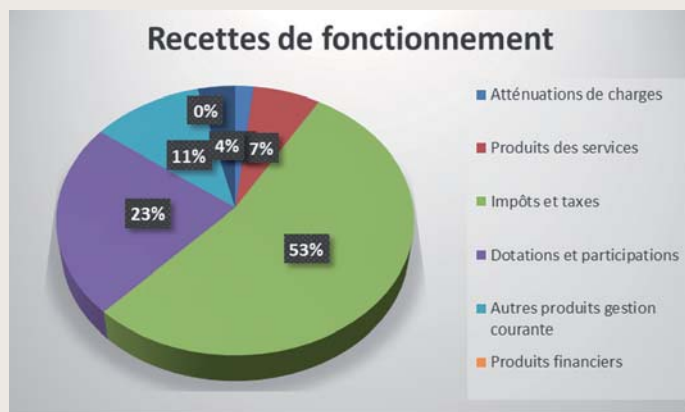
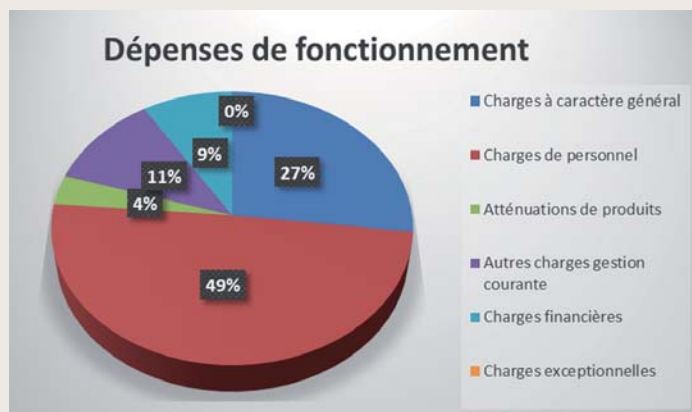
Pour mémoire, dépenses de fonctionnement des années précédentes :

- 2014 : 1 476 453,69 €
- 2015 : 1 482 070,66 € (3,8%)
- 2016 : 1 485 608,96 € (2,3%)

En corrélation avec la baisse significative des dotations de fonctionnement de l'État :

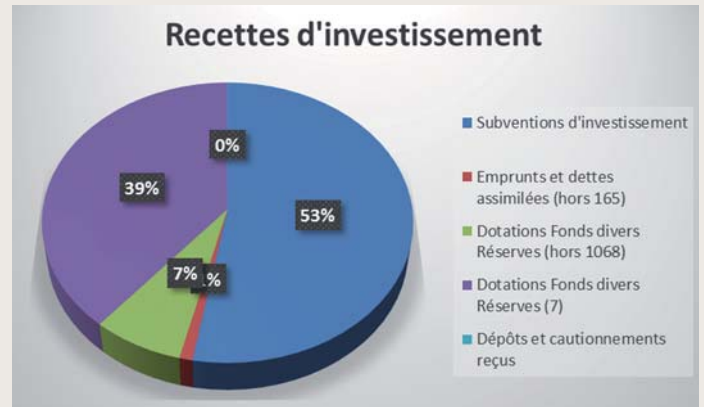
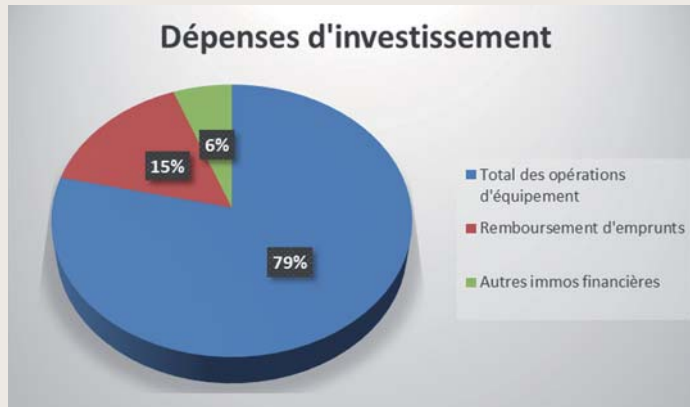
- 2013 : 400 182 €
- 2014 : 387 979 € (- 6,7%)
- 2015 : 368 263 € (- 3,8%)
- 2016 : 340 289 € (- 2,3%)
- 2017 : 326 000 € (- 4,2%)

Ainsi notre section de fonctionnement largement excédentaire (+ de 300 000 €) a quand même connu une diminution de 50 000 € par rapport à l'an dernier.



<p>Charges à caractère général Tous frais afférents aux services et aux bâtiments Remboursement des frais de mise à disposition des locaux</p> <p>Charges financières Remboursement des intérêts d'emprunt</p> <p>Charges exceptionnelles Annulation des titres sur mandat antérieur</p> <p>Atténuations de produits Amortissement des subventions reçues</p>	<p>Charges du personnel Salaires et charges sociales des agents Remboursement de mise à disposition du personnel</p> <p>Autres charges de gestion courante Versement des subventions Indemnités des élus Créances admises en non valeur</p> <p>Dotations aux provisions Dotations aux amortissements</p>	<p>Atténuations des charges Remboursement des indemnités journalières de maladie Remboursement charges sociales</p> <p>Impôts et taxes Fiscalité des ménages Fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales (FPIC)</p> <p>Autres produits de gestion courante Revenus des immeubles Produits divers</p> <p>Produits financiers Amortissement des immobilisations Stocks des produits</p>	<p>Produits des services Redevance à caractère de loisirs - droit d'entrée à la pêche Redevance à caractère social - droit d'inscription garderie Remboursement de mise à disposition de personnel, de frais afférents aux locaux</p> <p>Dotations et participations Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) Dotation de compensation Subvention des organismes publics</p> <p>Produits exceptionnels Reprise sur amortissements des subventions d'investissements Travaux en régie</p>
---	---	--	---

La section d'investissement a été largement impactée par la construction du groupe scolaire, équilibrée tout de même par la réalisation d'un emprunt. Nous dégageons tout de même un excédent sur l'année (+ de 200 000 €).



Budget primitif 2017 de la commune

Le budget primitif 2017, pour la partie fonctionnement demeure relativement stable, autant en dépenses qu'en recettes.

Notre section d'investissement est par contre lourdement impactée par le financement du groupe scolaire. En effet le montant total des dépenses avoisinant 4 800 000 € TTC est supérieur de 25 % du montant initialement prévu. L'unique subvention (DETR) a été calculée par L'État sur une base de 2 900 000 € HT et elle est largement insuffisante pour supporter un tel dépassement. Ceci ramène l'aide de l'État à 23% sur un projet majeur : L'ÉCOLE PUBLIQUE, LAÏQUE et GRATUITE POUR TOUS.

Cette évolution des dépenses de la cité scolaire de Luzech, essentiellement liée à la défaillance d'une entreprise et à des répartitions réelles différentes des estimations initiales a été abordée avec Monsieur Le Président de la République.

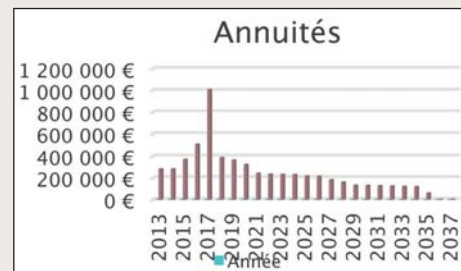
D'autre part, seule la commune de Luzech contribue à cette cité scolaire en finançant intégralement les écoles Maternelle et Primaire au côté du Conseil Départemental qui supporte pour sa part les coûts du collège. Or, il se trouve qu'avec la refondation de la carte scolaire, seulement 55% des élèves des classes élémentaires seront de la commune à la rentrée 2017.

Ceci nous place d'une commune aux finances solides en une commune qui devient par cela en difficulté financière sur une courte période comme le montre l'état de notre dette un peu plus loin.

Ainsi les différentes opérations d'investissement nécessaires à la vie du village (hors groupe scolaire) telles que la rénovation des logements foyers, la réfection de la piscine, la rénovation de l'ancien collège, l'accessibilité de la Tour de l'Impenal, seront reportées.

Dettes de la commune sur les 20 prochaines années

Les analyses de notre dette en Capital et de nos annuités de remboursement montrent que l'année 2017 est le cap le plus délicat à passer et que leur poids sur les prochaines années va aller s'atténuer pour revenir rapidement à la situation « Avant Cité scolaire ».



Des économies drastiques et des recettes nouvelles

L'année 2017 va être tendue, un peu plus que nous l'avions prévu, suite à cette évolution imprévue du coût de la Cité scolaire. Pour y faire face, nous avons opté de rester dans notre volonté de ne pas augmenter les impôts mais de réaliser des économies drastiques et de miser sur des recettes nouvelles que nous espérons pouvoir générer. Ce plan de bataille pour passer ce cap ponctuel difficile sera un sujet majeur de nos prochains travaux en Conseil municipal. Il s'appuiera sur plusieurs axes à engager simultanément pour garantir les meilleurs résultats. Nous partagerons bien sûr ces éléments avec vous au gré de sa progression. ■

10 / Notre village au quotidien

Changeons notre regard sur la ville

La présence d'herbe en bord de trottoir ou dans l'allée d'un parc n'est pas synonyme d'un mauvais entretien. C'est simplement le signe d'une gestion différente de l'espace, où de nouvelles méthodes de désherbage sont appliquées.



Ces méthodes douces et sélectives n'auront pas les conséquences radicales et destructrices des pesticides.

C'est pourquoi il nous faut changer de regard, développer une autre culture du végétal dans la ville, et accepter la végétation spontanée.

Zéro pesticides, c'est mieux pour tout le monde !

L'utilisation de produits chimiques est remplacée par une meilleure gestion du monde végétal

Pour abandonner les pesticides, les services techniques de la Ville sont en train d'accomplir une véritable révolution culturelle !

Faire de la mauvaise herbe une amie, réintroduire plus de nature en ville, tester les techniques alternatives au

désherbage chimique... le chantier est en cours et progresse de jour en jour. C'est pourquoi il est essentiel d'expliquer la démarche de l'opération zéro pesticides pour que chacun puisse y adhérer, voire se l'approprier.

Nos alternatives au désherbage chimique

Nos agents techniques communaux ont testé lors de diverses formations plusieurs techniques et alternatives possibles au désherbage chimique : des brosseuses mécaniques, des brûleurs à gaz, des appareils à vapeur ou à eau chaude. Chacune de ces techniques présentent des avantages mais également des inconvénients. **En fait il n'existe pas de remède miracle !**

Ainsi, la commune de Luzech a fait le choix de proposer des aménagements et des pratiques pour ses espaces verts afin de réduire au maximum le besoin de désherbage : choix des plantes, mulching, paillage, prairies, etc.

Tout de même, nos agents continue-



ront à utiliser un désherbant, mais celui-ci totalement « bio » « naturel » (autorisé) pour les espaces difficiles à traiter en désherbage manuel ou mécanique (allées de cimetière).

Incivilités, toujours

Et ça continue, encore et encore...

Les jours se suivent, et se ressemblent pour l'espace de containers près de l'église Saint-Pierre... peut-être certains ont-ils pensé que c'était une décharge ? Ironie mise à part, c'est un exemple



(loin d'être le seul !) de ce que l'on peut trouver en pleine campagne, au milieu de nulle part.

Que ne trouve-t-on pas, non plus, au bord des routes ? (voir photos)

A suivre... malheureusement. ■

Bernard PIASER

Visites nocturnes de l'ancien collège

L'ancien collège suscite la convoitise de casseurs, dont le niveau de stupidité est à la hauteur des dégâts constatés. A vous de juger !

Sans oublier, que c'est la collectivité, qui va réparer les dégâts causés... en d'autres termes, nous tous ! ■

Bernard PIASER



Informations de la Gendarmerie

Stationnement interdit

Nous tenons à mettre en garde une nouvelle fois les usagers de la route qui se permettent de stationner leurs véhicules sur la commune de Luzech, alors que la réglementation et le Code de la route l'interdisent, pour des raisons évidentes de sécurité.

En effet, il est de plus en plus fréquent de voir des véhicules stationner dans le rond-point situé à proximité de la mairie de Luzech et sur les zones interdites aux stationnements de la cité scolaire. A l'avenir, tout stationnement interdit et constaté par nos services sera verbalisé sans préavis.

Information cambriolages

Dans le cadre des cambriolages en tous genres, nous invitons les résidents de la commune de Luzech à être vigilants, et à nous signaler tout fait ou comportement suspect.

N'hésitez pas à nous communiquer les renseignements relevés sur des véhicules ou personnes, dont la présence à proximité de votre domicile vous paraît anormale. ■

Christophe ARNAUD,
Adjudant-Chef

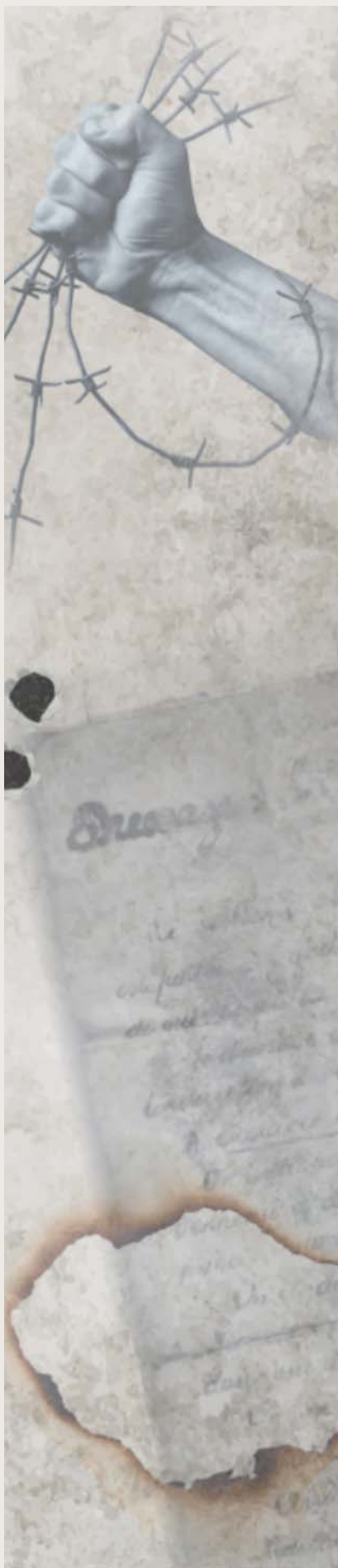
Relève assurée !

Durant l'année 2016, un vol de cigognes est passé sur Luzech, et, nous avons eu, le bonheur, d'accueillir dix-neuf adorables bébés.

Lors de la cérémonie des vœux, la municipalité, a eu le plaisir de recevoir, ces dix-neuf "Petits-Bouts", avec leurs parents. Il a été offert un petit livre, à chacun d'eux.

Nous souhaitons beaucoup de chance à tous ces enfants, qui très bientôt, se retrouveront, sur les bancs de l'école, dans la même classe.

Fabienne ALEMANNI



Les Greniers de Luzech

« Regarde glisser sous les chênes nains du Quercy, avec un drapeau de mousselines nouées, les maquis que la Gestapo ne trouvera jamais (...) regarde ton peuple d'ombres se lever dans le fracas des chars allemands qui remontent vers la Normandie à travers de longues plaintes de bestiaux réveillés : grâce à toi, les chars n'arriveront pas à temps. (...) Regarde, combattant, tes clochards sortir à quatre pattes de leur maquis de chênes, et arrêter de leurs mains paysannes formées aux bazookas l'une des premières divisions cuirassées de l'empire hitlérien, **la division Das Reich**.

André Malraux, (Extrait du discours prononcé le 19 décembre 1964, lors du transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon)

Passant, arrête-toi un instant...

Arrête-toi et souviens-toi.

Cette histoire est semblable à celle de milliers d'autres, une histoire que tu me dis connaître, mais qui paraît si lointaine que tu ne souhaites pas en savoir davantage.

Et qu'il faut, dis-tu, tourner la page... Et pourtant !

Dans un village pas tout à fait comme les autres, dans le fracas des eaux du Canal, la vie se déroule comme à l'accoutumée. Monsieur Delpouget prépare les prescriptions du Dr Vidal, les maris attendent chez Delteil que leurs épouses sortent de la messe ou reviennent de chez le boulanger... Le boulanger, c'est Camille Bonnafoux. Après ses fournées, il livre son pain dans les campagnes avec la camionnette, mais également quelques courses qui lui sont demandées de rapporter.

De l'autre côté du Canal, Mairie et Gendarmerie se partagent cette grande maison sur la façade de laquelle s'inscrivent les mots « Liberté - Egalité - Fraternité ». Au premier étage, la Mairie. La salle des Fêtes, elle, occupe le rez-de-chaussée. La brigade de gendarmerie aussi.

Le 11 novembre 1942, la zone dite « libre » dans laquelle se situe ce village pas tout à fait comme les autres, ne l'est plus : les Allemands sont à Cahors. Dans le silence, des liens, des noms, se créent : « Jojo », « d'Artagnan », « Arthur », « Denis » ... des ombres qui rejoignent d'autres ombres. Des ombres qui savent ce qu'elles font et pourquoi elles le font.

« Arthur », inspecteur de police judiciaire en retraite, entre dans la Résistance locale. Chef de groupe, il détourne des titres d'alimentation pour les réfractaires et le maquis ; il établit de fausses pièces d'identité, sabote le STO (Service du Travail Obligatoire), et recrute pour le maquis « France », près d'Arcambal : le premier maquis de Jacques Chapou.

Après la capture de son cousin Georges Larrive au combat de Cajarc, et son exécution en avril 44, prévenu des menaces d'arrestation de la Gestapo, il prend les bois et avec l'accord de ses chefs, part pour un temps limité à Corbie dans la Somme, où il rejoint un groupement

clandestin qui détruit des voies ferrées et participe à la libération de la ville. Il reviendra à Luzech fin 44.

Dès 1943, « Denis » lui, de façon journalière transporte son pain, mais également des armes, des réfractaires. Il héberge des résistants et d'une manière générale, assure la plus grande responsabilité dans le ravitaillement et la résistance à l'ennemi, par la pression économique auprès des producteurs pour la non-livraison à l'occupant.

Début 1943, « Jojo » est contacté par « Arthur » auquel depuis cette date, il signale en temps utile les réfractaires ou maquisards, faisant l'objet de recherches, permettant ainsi leur camouflage. L'action de « Jojo » a permis d'éviter de nombreuses captures particulièrement celle d'Estrada, alias « Mosquito » du maquis « France ».

Le 6 juin 1944, « Jojo » et ses camarades, refusent de rallier à Cahors les partisans de la collaboration et rejoignent, avec armes et matériel radio, Gabaudet, où un regroupement de maquisards dont la plupart ne sont pas armés, attendent des livraisons d'armes et de matériel.

Qui les y conduits ? « Denis » !

Le 8 juin, c'est la tragédie de Gabaudet. « Jojo » sera parmi ceux qui ouvrent le feu pour protéger la retraite des F.T.P. (Francs Tireurs et Partisans) attaqués par les Allemands, lesquels, bien informés par une dénonciation, encerclent le site avec leurs chenillettes et avancent rapidement.

Les sentinelles commencent à tirer. Le combat se déroule à armes inégales : les propriétaires sont massacrés, ainsi que de nombreux maquisards, peu ou pas armés. Ceux qui restent, sont emmenés à Tulle pour y être pendus. Très peu en réchappent.

Tous les Luzéchois connaissent leurs visages. Bien peu connaissent leur rôle.

- **Jean POBLIN**, Secrétaire de Mairie sous le mandat de Louis CHARLES, est « **Arthur** »

- **Camille BONNAFOUX**, Boulanger, grainetier, chef local de la Résistance est devenu « **Denis** »

- **Jean JOUBERT** : « **Jojo** », fidèle à sa conscience et ses engagements dans l'ombre des débuts ainsi que ses camarades, Gendarmes de la Brigade de Luzech (Lascombe, Roux entre autres), refuseront de se soumettre et de collaborer et se mettront hors la Loi.

Passant, arrête-toi un instant...

Arrête-toi ...

Et souviens-toi.

Michèle LAFON LANDOIS

Sources : - Dossiers administratifs de résistants / SHD ; Dossiers individuels
Merci très fort à Pierre JOUBERT et Fabienne ALEMANNI pour leurs témoignages et documents dans la réalisation de ce dossier.

- A lire : Quercynet « Résistance en Quercy », « La Tragédie de Gabaudet »



14 / Culture & Patrimoine

Médiathèque

Médiathèque : Exposition du printemps

Du 20 avril à la mi-juin, nous accueillons une exposition « *Jardiner naturellement* », prêtée par la Bibliothèque Départementale de Prêt, qui sera accompagnée d'une mallette de nombreux livres, pour les enfants et pour les adultes.

Parallèlement nous proposerons, avec des bénévoles de l'association *Lire à Luzech*, des ateliers et animations certains mercredis après-midi sur cette période ; création de refuge pour les insectes, initiation à l'art floral, etc.

Médiathèque : Spectacle avec Aurélia Marceau de l'Œil du Silence, fin mars

Dans le cadre des « Parcours artistiques dans le Lot pour l'enfance et la jeunesse », l'ADDA du Lot et la BDP, la Communauté de communes Vallée du Lot et du Vignoble, nous avons reçu avec plaisir Aurélia Marceau venue lire un extrait de *Pimporrelo*, écrit par son père. Une réussite, puisque nous comptons une cinquantaine de personnes dans notre espace jeunesse.

Médiathèque : Opération « premières Pages » jusqu'au 18 juin 2017

Cette année encore, notre médiathèque participe, en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt, à cette opération de sensibilisation à la lecture chez le tout-petit !

C'est l'album « *Ce matin* », écrit et illustré par Junko Nakamura, aux couleurs douces, qui a été retenu par les professionnels de la lecture jeunesse et de la petite enfance. Ainsi, tous les parents d'un enfant, né ou adopté en 2016, habitant le Lot, recevront courant mars une invitation envoyée par la CAF du Lot ou la MSA à venir retirer leur album, avant le 18 juin, dans l'un des trente relais, dont nous faisons partie. A bientôt, donc !

Cette opération a été l'occasion pour nous de recevoir un mercredi après-midi des enfants du centre aéré, accompagnés de Philippe MAYNARD, pour décorer la médiathèque aux couleurs de l'album. Merci aux jeunes artistes ! ■

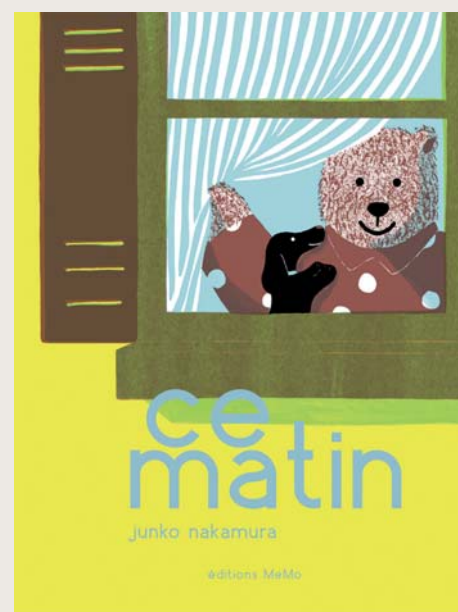
Marie DROULLÉ
Médiathèque, 152 rue de la Ville, tél
05 65 30 58 47
Mail : mediatheque@ville-luzech.fr



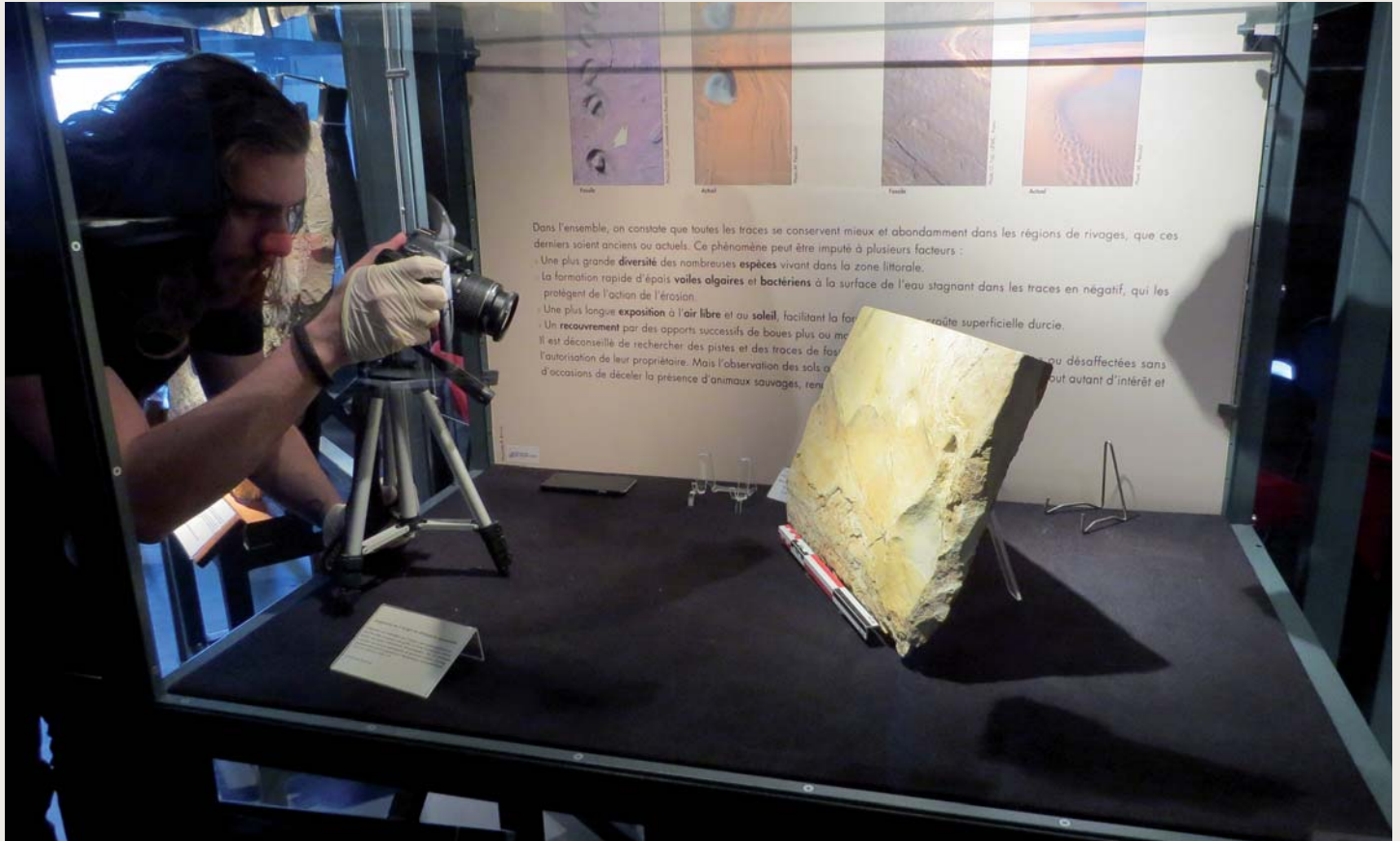
les jeunes artistes du centre aéré inspirés par l'album de Premières Pages



le public charmé par la voix d'Aurélia



Nos musées, de Luzech à l'Australie en passant par Lyon !



Le patrimoine de notre commune est riche et diversifié : les ruines gallo-romaines sur la colline Impernal, la tour médiévale, nos églises, les musées *Ichnospace* et *Armand Viré* sans oublier, bien sûr, le Musée *La Planète des Moulins...* Depuis peu, ce sont des étudiants – **Julie Lafon** et **Andréas Jannel** – qui accordent toute leur attention à nos musées municipaux.

Courant janvier, un étudiant s'est attardé devant la dalle d'empreintes de dinosaures sauropodes, située sur la façade de la médiathèque. Andréas Jannel – dont les parents vivent sur la commune voisine de Caillac – n'est pas un néophyte dans le domaine des empreintes fossiles : il prépare en effet son doctorat en paléontologie à l'Université de Brisbane (Queensland, Australie). Revenu à l'*Ichnospace*, un musée empreint de souvenirs datant du collège, Andréas a passé une journée

complète à photographier et étudier quelques traces fossiles pour compléter son mémoire sur la locomotion des grands dinosaures. Un jour, peut-être, reprendra-t-il les recherches de Mme Brigitte Lange-Badré, créatrice du musée ouvert en 2000, en s'appuyant sur les technologies nouvelles (les images 3D notamment). Nous le souhaitons vivement...

Dans un autre domaine, Julie Lafon, originaire de Caix, s'intéresse à la période antique de notre musée Armand Viré. Et dans le cadre de son Master Patrimoine et Musée qu'elle poursuit à Lyon, Julie sera amenée à réaliser, au printemps, un stage de plusieurs semaines tout en rédigeant un mémoire sur l'Oppidum. Une occasion aussi pour nous, d'avoir un nouveau regard sur les collections du musée et sur le site archéologique.



Comme vous le voyez, ces étudiants sont partis étudier loin de Luzech, mais n'oublent pas les musées et leur patrimoine de leur enfance, qui les ont marqués durablement. ■

Marie DROULLÉ

16 / Solidarité

Résidence Autonomie Côte Lot Parcours de santé GEROMOUV



Depuis le 18 janvier, le parcours de santé réalisé par l'entreprise GEROMOUV fonctionne. A priori, cet ensemble est pensé, et réalisé, pour des personnes âgées afin de préserver, voire améliorer, leurs facultés et leur motricité : des marches, des pavés disjoints, monter, descendre...

Ces derniers temps, la météo n'étant guère favorable, les séances se faisaient plus à l'intérieur.

Le parcours est ouvert à toute personne de la commune qui voudrait tester la structure et s'entraîner de manière douce : les mamans avec des petits enfants, les résidents de Boissor, voire une classe de maternelle toute proche avec son enseignante...

Le but est une *fréquentation intergénérationnelle*, respectant seulement le temps des personnes âgées.

Il est essentiel de respecter certaines règles de civilité. Ainsi, les chiens doivent être tenus en laisse par leur propriétaire, lorsqu'ils traversent le parc des Logements-Foyer.

Cet espace doit rester propre, c'est l'affaire de tous ! ■

Nadine BALCON

EHPAD

Quel plaisir pour les résidents de l'E.H.P.A.D de participer à l'atelier « peinture » mené par Mr René Janot (bénévole) tous les mardis. En plus, un mardi par mois est consacré à la réalisation d'une œuvre collective en salle d'animation.

Les résidents doutaient de leur capacité à réaliser des œuvres.

Par leur assiduité, leur entrain, ce moment de partage, la générosité, l'encadrement, les encouragements de M. René Janot leur ont démontré qu'ils étaient des artistes ...en herbe.

Une première exposition et son vernissage ont eu lieu à l'E.H.P.A.D en Décembre 2016.

Fort de ce succès une autre exposition est prévue courant Mai 2017 à la Chapelle des Pénitents de Luzech. Venez nombreux découvrir leur talent. ■

Marie-Rose PISANO





PALMARES 2016

JARDINS VISIBLES DE LA VOIE PUBLIQUE

Mauricette Archeray, Chantal Artois, Alain Barreau, Hervé Pradayrol, Jacqueline Franciosa, Jean-Marie Lemerrier, Michel Saint Hilaire, Sylvie Martel, Anne-Marie Peyrus, Francis Galou.

FENETRES, MUR, BALCON, TERRASSE

Gloria Madeiro, Darina Raskova, Rose Tinorua, Brigitte Jacquot, Marie-Madeleine Demore

COMMERCES, STRUC- TURES D'ACCUEIL OU D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE, CAMPING

Quai numéro 5, Château Pécot, L'Amourette d'Olt, Château les Croisille

POTAGER

Michel Lurguie, Yves MURAT, Acacio Peixoto, Delmina Pinto, Raymond Thebault

COUPS DE COEUR

Michel Oberdoff. Le parcours insolite, imaginé par les résidents de l'EHPAD et des Logements-Foyer.

Maisons fleuries

Ce dimanche 8 janvier, lors de la cérémonie des vœux les lauréats des maisons fleuries ont été récompensés. Chacun s'est vu offrir diplômes, fleurs, bons d'achats.

Il est à noter que de nombreux lauréats sont venus, preuve de l'intérêt porté à tout ce qui touche aux jardins et à la nature... Il faut remercier les établissements de Boissor et les pépinières Passadat qui ont sponsorisé cette édition.

Le printemps n'est pas loin, les jardins se réveillent alors retrouvons-nous les manches, prenons nos outils et commençons à préparer l'édition future !
A l'année prochaine ! ■

Christine CALVO

Déchetterie Luzech

St Marc, 46140 Luzech - Tél /Fax 05 65 20 23 63

Déchets acceptés : Batterie - Bois - Cartons - Métaux - Gravats - Déchets ménagers spéciaux - Huiles de friture - Huiles minérales - Pneus - Encombrants - Végétaux - Verre - Déchets d'équipements électroniques et électriques.

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
<i>Matin</i>	Fermé	9h-12h	9h-12h	9h-12h	Fermé	9h-12h	Fermé
<i>Après-Midi</i>	14h-18h	Fermé	14h-18h	Fermé	14h-18h	Fermé	Fermé

Jours des tournées de ramassage / Ordures ménagères : mardi et vendredi - Recyclable : lundi et jeudi.

Mairie

26 place du Canal, 46140 Luzech

Tel : 05 65 30 72 32

Fax : 05 65 30 76 80

Courriel : contact@ville-luzech.fr

Horaires

Lundi : 9h-12h et 13h -16h30

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 9h-12h et 13h -16h30

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h et 13h - 16h30

Réseau Wifi-public accessible sur la Place du Canal

Pour vous connecter gratuitement à Internet, choisir le réseau « Wifi de Luzech », identifiez-vous. Un code temporaire vous est alors attribué, envoyez un SMS au n° indiqué avec ce code. N'hésitez pas à vous rapprocher du service administratif en cas de problème de connexion.

Horaires d'ouverture EPA

L'ESPACE PERSONNES ÂGÉES DE LUZECH – SUD DU LOT 153, rue de la Ville - 46140 LUZECH, est ouvert le lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h - le mardi de 9 à 12 h et de 14 h à 17 h

LES AUTRES JOURS SUR RENDEZ-VOUS : Tél. 05.65.53.51.00

Dans tous les cas, n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur



Notez dans votre Agenda !

Du 29 Avril au 12 Mai

Exposition à la Chapelle des Pénitents de peintures et sculptures réalisées par les résidents de l'EHPAD

Mercredi 17 Mai

L'association Lire à Luzech propose, en parallèle à l'expo de la médiathèque, un atelier « plantons, plantons ! » à partir de 14h30

Samedi 20 Mai

(14h à 18h) et **Dimanche 21** de 10h à 12h et 14h à 18h : Portes ouvertes du Musée La Planète des Moulins (Quai Emile Gironde) pour les Journées européennes des moulins et du patrimoine meunier

Du 20 mai au 28 Mai

Exposition à la Chapelle des Pénitents du peintre Félix Vincent Pareja et du sculpteur Francis Jeandron

Dimanche 21 Mai

Vide-greniers des Ratafios, quai Pélissié

Jeudi 25 Mai

Vide-greniers organisé par la Trincade

Samedi 27 Mai

Concert de l'ensemble vocal « Choisy », invite le chœur Cantacor, à Notre-Dame de l'Île

Dimanche 11 Juin

Vide-greniers du club de tennis au stade de la Douve

Samedi 17 Juin

(14h-18h) et Dimanche 18 Juin (10h-12h et 14h-18h) – portes ouvertes des Musées de Luzech pour les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins

Dimanche 25 Juin

Luzathlon par l'assoc. Ensemble pour Luzech

Que visiter sur Luzech ?

Découverte de **l'oppidum à l'Impernal**, ancien village gaulois fortifié. Visite sur rendez-vous avec l'Association Sur la route d'Uxellodunum, **tél 06 83 25 10 73**

Visite de la Ville, "Luzech autrefois", le mardi matin et le jeudi matin. Départ devant la Maison des Consuls (rue de la Ville) avec l'association Luzech médiéval, visite sur réservation, **tél 06 84 05 18 91**

Visite commentée de la collection d'art africain du Prince Consort de Danemark au **Château de Cayx**. Renseignement à la Boutique, **tél 05 65 20 13 22**

Visite commentée du **Musée Armand Viré** (rue de la Ville), du mardi au vendredi, pour découvrir les collections archéologiques et la salle des ammonites. (audio-guide sur demande) - **Tél 05 65 20 17 27 / 05 65 30 58 47**

Visite commentée de l'**Ichnospace**, musée d'empreintes de dinosaures (rue de la Ville). Visite sur rendez-vous, **tél 05 65 30 58 47**

Musée « la Planète des Moulins » (144 quai Emile Gironde), tous les jours sur réservation, **tél 05 65 31 22 59 ou 06 80 83 24 24**

Renseignements / Informations : Office de Tourisme, **tél 05 65 20 17 27**



Permanences de la Direction Générale des Finances Publiques

Maison de Services au Public (MSAP, bureau de la Poste)

Les Mardis après-midi
2, 9, 16 et 30 Mai
5 et 12 Septembre
3 et 10 Octobre
7 et 14 Novembre